

Syndicat National
des Entreprises
Artistiques et Culturelles

“SYNDEAC,
RAPPORT FINANCIER 2011 | 2012”



BILAN AU 31 | 12 | 2011

ACTIF	BRUT	amort/prov	exercice au 31/12/2011 net	rappel ex 2010 ex N-1
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	43 392	21 778	21 614	23 216
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	361 561	307 089	54 472	130 651
TIAP & AUTRES TITRES IMMOBILISÉS	1 510		1 510	1 510
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	27 414		27 414	28 597
TOTAL	433 877	328 867	105 010	183 974
ACTIF CIRCULANT				
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR COMMANDES	837		837	
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	75 716	4 486	71 230	67 334
AUTRES CRÉANCES	152 803		152 803	124 476
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	176 548		176 548	258 804
DISPONIBILITÉS	237 280		237 280	115 467
TOTAL	643 184	4 486	638 698	566 081
COMPTES DE REGULARISATION				
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	11 467		11 467	10 116
TOTAL	11 467		11 467	10 116
TOTAL ACTIF	1 088 528	333 353	755 175	760 171
PASSIF				
FONDS ASSOCIATIFS				
REPORT À NOUVEAU			587 644	593 284
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			9 396	-5 640
TOTAL			597 040	587 644
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR CHARGES			19 200	18 695
TOTAL			19 200	18 695
DETTES				
EMPRUNT ET DETTES AUPRÈS ÉTS DE CRÉDIT			-	15 294
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS			34 050	22 549
DETTES FISCALES ET SOCIALES			104 101	114 983
AUTRES DETTES			784	1 006
TOTAL			138 935	153 832
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL			-	-
TOTAL PASSIF			755 175	760 171
CALCUL DU FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL				
A/ IMMOBILISATIONS NETTES			105 010	183 974
B/ TOTAL DU CAPITAL PROPRE				
CAPITAL SOUSCRIT OU FONDS ASSOCIATIFS			-	-
RÉSERVES			-	-
REPORT À NOUVEAU			587 644	593 284
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			9 396	-5 640
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT NETTE			-	-
TOTAL			597 040	587 644
C/ TOTAL DES AUTRES CAPITAUX				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			19 200	18 695
PROVISION POUR DÉPRÉCIATION ACTIF CIRCULANT			-	-
EMPRUNTS BANCAIRES À PLUS D'UN AN			-	-
AUTRES EMPRUNTS À PLUS D'UN AN			-	-
AVANCES CONDITIONNÉES À PLUS D'UN AN			-	-
CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			-	-
TOTAL			19 200	18 695
D/ FINANCEMENT STABLE = (B+C)			616 240	606 339
E/ FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL = (D-A)			511 230	422 365

Les montants sont donnés en euros



COMPTES DE RÉSULTAT 2010 | 2011 BUDGET PRÉVISIONNEL 2012

Compte de résultat 2010 Compte de résultat 2011 Budget 2012		RÉALISÉ 2010 31/12/2010	RÉALISÉ 2011 31/12/2011	BUDGET PREV 2012
PRODUITS D'EXPLOITATION				
VENTES				
707 810	VENTE CONV. COLLECTIVES	13,50	-	-
	Sous-Total	13,50	-	-
SUBVENTIONS				
741 800	SUBVENTION DMDTS/DGCA	29 700,00	29 700,00	35 000
	Sous-Total	29 700,00	29 700,00	35 000
REPRISES ET TRANSFERT DE CHARGES				
781 740	REPRISE PROVISION DEPRECIATION CREANCES	2 040,80	5 696,00	-
791 000	TRANSFERT DE CHARGES	300,00	543,52	4 200
	Sous-Total	2 340,80	6 239,52	4 200
AUTRES PRODUITS				
751 000	FCAP	247 893,55	274 154,56	285 000
	Sous-Total	247 893,55	274 154,56	285 000
COTISATIONS				
756 100	COTISATIONS	844 779,81	893 488,82	933 000
	Sous-Total	844 779,81	893 488,82	933 000
A	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 124 727,66	1 203 582,90	1 257 200
CHARGES D'EXPLOITATION				
60 - ACHATS				
604 100	ACHAT, ESPACE, COMMUNICATION	56 188,08	47 337,98	68 000
606 100	EDF GDF	1 901,30	1 830,32	2 000
606 300	FNTURE ENT PTIT EQMT	3 070,44	2 404,79	3 000
606 400	FOURNITURE DE BUREAU	2 531,09	1 985,85	3 000
	Sous-Total	63 690,91	53 558,94	76 000
61 - SERVICES EXTERIEURS				
613 000	LOCATION DE VEHICULES	243,40	-	-
613 200	LOCATION RUE BLANCHE	154 414,80	157 618,93	163 000
613 500	LOCATION COPIEUR, MACHINE A AFFRANCHIR ET MATERIEL TECHNIQUE	16 952,34	14 504,95	14 500
615 200 /500	ENTRETIEN IMMOBILIER ET MOBILIER	2 482,42	2 426,88	2 500
615 610	MAINTENANCE FAX, COPIEUR, TELEPHONES ET MATERIEL TECHNIQUE	6 149,01	4 439,07	4 500
615 611	MAINTENANCE INFORMATIQUE	8 768,95	18 168,49	15 000
615 620	NETTOYAGE BUREAU	20 822,16	20 782,51	20 000
616 000	ASSURANCE MULTIRISQUES	3 390,05	3 620,10	3 900
617 000	ETUDES ET RECHERCHE	12 229,10	2 098,98	6 600
618 300	DOC ART TECH	13 411,06	13 595,53	13 700
618 500	FRAIS COLLOQUES CONFERENCES	7 391,62	5 767,40	15 000
	Sous-Total	246 254,91	243 022,84	258 700
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS				
621 000	PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTREPRISE (agence d'intérim)	6 812,08	4 810,20	6 000
622 610	HONORAIRES AVOCATS	69 738,43	60 405,41	60 000
622 620	HONORAIRES ADMINISTRATIFS	14 503,44	13 647,03	14 000
622 640	AUTRES HONORAIRES	5 521,93	8 077,50	8 000
622 700	FRAIS D'ACTES	-	50,00	50
623 100	ANNONCES / INSERTIONS	3 898,02	100,46	5 500
623 400	CADEAUX	896,56	2 040,23	2 500
623 600	CATALOGUE ET IMPRIMES	18 136,52	14 427,08	15 000
623 620	SITE INTERNET	3 344,02	959,79	1 000
623 800	DIVERS POURBOIRES	230,00	250,00	250
624 800	TRANSPORTS ADMINISTRATIFS	977,28	554,78	600
625 100	VOYAGES & DEPLACEMENTS	11 705,00	2 337,31	2 500
625 120	VOYAGES ELUS ET REPRESENTANTS INSTANCES	31 520,46	27 027,98	30 000
625 130	VOYAGES PERMANENTS	8 192,34	5 040,53	7 000

Les montants sont donnés en euros

625 500	FRAIS ET DEMENAGEMENTS	179,40	233,22	250
625 700	MISSION RECEPTION TIERS (HOTELS, DEF TIERS ET ACCUEIL DIVERS DONT ACCUEIL SYNDEAC)	7 241,97	6 893,61	7 000
625 703	MISSIONS RECEPTIONS ELUS + REP INSTANCES (PLATEAUX REPAS, HOTELS ET DEF)	22 672,40	17 439,61	20 000
625 704	MISSIONS RECEPTIONS PERMANENTS (HOTELS ET DEF)	10 677,31	10 663,04	12 000
625 706	MISSION RECEPTION AVIGNON	11 544,32	16 583,53	17 000
626 000	FRAIS MACHINE A AFFRANCHIR ET ROUTEUR	6 285,76	5 073,38	5 000
626 100	TEL FCTIOMNT	12 234,57	15 348,47	15 000
627 000	FRAIS BANCAIRES	594,53	784,39	800
628 180	COTISATIONS	8 089,00	8 282,00	8 500
628 800	AUTRES SERVICES	826,12	879,74	900
	Sous-Total	255 821,46	221 909,29	238 850
63 - IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES (TAXE SUR LES SALAIRES, FORMATION CONTINUE AFDAS et hors AFDAS)				
	Sous-Total	32 719,43	35 479,68	40 000
64 - CHARGES DE PERSONNEL				
641 000	SALAIRES BRUTS	322 525,98	372 424,34	385 000
641 200	CONGÉS PAYÉS, RTT	3 591,08	5 475,67	5 000
641 420	INDEMNITES TRANSPORT	5 007,40	4 567,82	5 000
641 440	TICKETS RESTAURANT	8 143,11	7 816,92	8 200
641 450	ALLOCATION FORMATION/GRATIFICATION STAGE	2 584,16	-	-
645 000	CHARGES SOCIALES	143 822,98	158 998,96	163 000
	Sous-Total	485 674,71	549 283,71	566 200
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				
651 600	DA & REPRODUCTION	150,28	155,01	150
654 400	PERTE CREANCES IRRECOUVRABLES	2 040,80	-	-
	Sous-Total	2 191,08	155,01	150
68 - DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS				
681 100	DAP - INCORPOREL	3 797,11	10 614,10	13 500
681 120	DAP - CORPOREL dont travaux	37 074,19	34 377,88	30 000
681 500	DAP - CHARGES	4 324,00	505,00	1 000
681 740	DAP - DEPRECIATION CREANCES	5 696,00	4 486,00	-
687 500	DAP POUR RISQUES ET CHARGES EXCEPTIONNELS (déménag. 2013 + nett. locaux actuels)	-	-	32 800
	Sous-Total	50 891,30	49 982,98	77 300
B	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 137 243,80	1 153 392,45	1 257 200
C = A - B	RESULTAT D'EXPLOITATION	-12 516,14	50 190,45	-
COMPTE FINANCIER				
76 - PRODUITS FINANCIERS D				
766 000	GAIN DE CHANGE	-	1,30	-
767 000	PRODUITS CESSION VAL PLACEMENT	330,75	1 555,15	1 500
768 000	AUTRES PROD FINANCIERS	2 910,05	3 465,38	2 500
	Sous-Total	3 240,80	5 021,83	4 000
66 - CHARGES FINANCIERES E				
666 000	PERTES DE CHANGE	15,46	-	-
	Sous-Total	15,46	-	-
F = D - E	RESULTAT FINANCIER	3 225,34	5 021,83	4 000
G = C + F	RESULTAT COURANT	-9 290,80	55 212,28	4 000
COMPTE CHARGES & PRODUITS EXCEPTIONNELS				
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS				
772 000	PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	8 954,96	1 871,76	-
778 000	PRODUITS EXCEPTIONNELS	7,35	10,40	-
	Sous-Total	8 962,31	1 882,16	-
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES				
672 000	CHARGES SUR EXERCICE ANTERIEUR	994,09	2 947,24	3 600
678 000	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 317,04	5,21	-
687 100	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS EXCEPTIONNELS DES IMMOBILISATIONS	-	42 927,09	-
	Sous-Total	5 311,13	45 879,54	3 600
I = G - H	RESULTAT EXCEPTIONNEL	3 651,18	-43 997,38	-3 600
695 000	IMPOTS SUR LES SOCIETES	-	1 819,00	400
K = C + F + I - IS	RESULTAT	-5 639,62	9 395,90	-

EXERCICE 2011 - PRÉVISIONNEL 2012

COMPTE DE RESULTAT 2011

Les comptes 2011, certifiés par le commissaire aux comptes, présentent un résultat positif de 9.395,90€.

L'utilisation du report à nouveau à hauteur de 21.800 €, voté par l'Assemblée générale du 12 septembre 2011, afin de permettre de poursuivre la publication d'encarts dans la presse pour défendre nos préconisations, n'a finalement pas été nécessaire.

PRODUITS 2011

Produits d'exploitation : 1.203.583 € (BP : 1.174.800 € ; réalisé 2010 : 1.124.728 €)

Subvention 2011

En 2010, la subvention de fonctionnement de la DGCA de 30 000 € avait été amputée d'une « réserve de précaution » de 1%. En 2011, la subvention allouée a été une reconduction du montant versé en 2010. La DGCA a en effet attribué une subvention de 29.700 € au SYNDEAC pour 2011.

Source d'amélioration des produits

La provision pour non paiement de cotisation 2009 et 2010 est reprise (5.696 €) suite à la régularisation que nous avons pu obtenir de deux de nos adhérents.

La part revenant au SYNDEAC dans la répartition 2011 du FCAP augmente d'un peu plus de 10% (274.155 € en 2011 contre 247.894 € en 2010). Nous avons fait compléter la liste de nos adhérents, en croissance constante depuis ces dernières années, auprès du FCAP.

Les cotisations atteignent 893.489 €, soit une augmentation en un an de près de 6% du montant des cotisations au lieu des 4,8% prévu initialement. Au 31 décembre 2011, le SYNDEAC dénombre 335 entreprises adhérentes, contre 252 au 31 décembre 2007 avec une ligne cotisations qui s'élevait à 756.310 €.

Evolution des adhésions et des cotisations depuis le 31/12/2007

Au 31/12/année	Nombre structures	Aug %	Montants (€)	Aug %
2007	252		756.310	
2008	257	2%	766.363	1,3%
2009	287	12%	805.190	5%
2010	305	6,5%	844.780	4,9%
2011	335	10%	893.489	5,8%

Soit une augmentation de plus de 30% du nombre d'adhésions depuis 2007, et d'environ de 18 % des cotisations

Répartition analytique des produits 2011



1 COTISATIONS	74%	3 SUBVENTION	2%
2 FCAP	23%	4 AUTRES RECETTES	1%

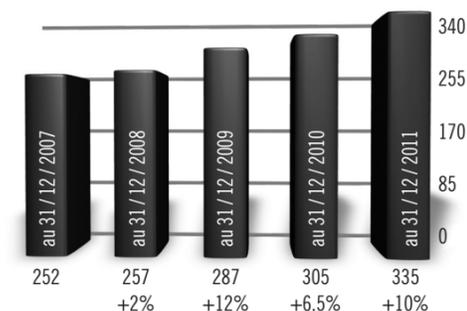
Produits financiers

Les produits financiers sont en hausse (3.241 € en 2010 pour 5.022 € en 2011) : nous avons prématurément vendu des sicav en 2011 pour ouvrir des livrets mieux rémunérés. Les plus-values ont donc été versées en avance. Les placements sur les SICAV ont été modifiés pour tenter d'augmenter encore les produits financiers. Enfin, le solde des intérêts du compte sur livret, contracté en 2005 et arrivé à terme en septembre 2011, a été versé.

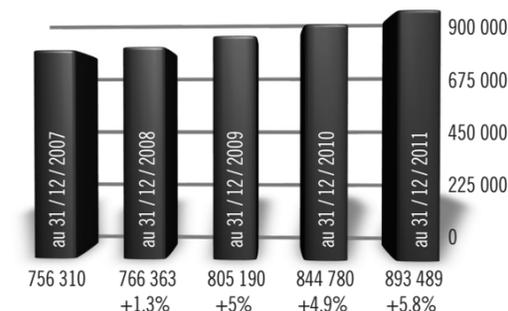
Produits exceptionnels

Les « Produits sur exercices antérieurs » (1.872 €) sont constitués essentiellement de régularisations de soldes positifs de cotisations 2010 payées en 2011.

Progression des adhésions par année (plus de 30% d'augmentation entre le 31/12/07 et le 31/12/2011)



Progression des cotisations en % et en € (environ 18% d'augmentation entre le 31/12/07 et le 31/12/2011)



CHARGES 2011

Charges d'exploitation : 1.153.392 € (BP : 1.196.600 € ; réalisé 2010 : 1.137.244 €)

Achat, espaces, communication

Dix encarts ont été achetés dans la presse nationale, pour quatre grandes campagnes (« Forum culture pour chacun », « L'Art et la culture : des enjeux pour 2012 », « Pour une véritable ambition artistique et culturelle en Europe » - suppléments Avignon dans Le Monde et Libération, « Le Centre National de la Musique : un marché de dupes »). La délégation de Lorraine a reçu le soutien du syndicat pour publier un encart dans la presse locale en réaction contre « Culture pour chacun ». Le budget encart initialement prévu (40.000 €) a été dépassé pour atteindre 47.338 €, mais il est en baisse par rapport à 2010 (56.188 €). Il est à noter que le syndicat a diversifié ses modes de communication, notamment sur le web et les réseaux sociaux, ce qui a permis une bonne diffusion de nos campagnes, avec une maîtrise des coûts de publication.

Services extérieurs

Le révision indiciaire du loyer pour les bureaux du SYNDEAC a été modérée cette année (+0,45 % hors charges et taxes). Cependant, en 4 ans, la moyenne de la révision s'élève à 2,70 %.

Année	Augmentation du loyer (hors charges) en %	Indice de référence
2008	4,49%	indice coût construction au 3 ^e trim N-1
2009	7,50%	idem
2010	-1,65%	moyenne annuelle des indices précédents le 3 ^e trim N-1
2011	0,45%	idem

En 2011, le loyer, hors charges et taxes, s'élève à 130.962 €.

Le coût de la maintenance informatique augmente (18.168 € en 2011, 8.769 € en 2010) en raison de la mise en place de nouveaux outils (sauvegarde extérieure, maintenance de la nouvelle base de données et de notre site internet).

L'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la création de la base documentaire a été repoussée en 2012 (ligne « Etudes et recherche »). Le conseil pour changer d'interface de messagerie et d'agenda a engendré une dépense de 2.099 €.

Les locations de salle et/ou frais techniques pour les journées professionnelles à Avignon (Cloître Université), pour notre Assemblée générale, ou l'inscription à des colloques d'informations juridiques pour notre équipe de juristes non pris en charge par notre plan de formation, constituent la ligne « Frais, colloques, conférences » (5.767 €).

Autres services extérieurs

Les honoraires d'avocats sont contenus conformément au budget prévisionnel (60.405 € pour un BP de 60.000 €) et en baisse comparé à 2010 (69.738 €). Les dossiers se répartissent entre la fiscalité (31%), la gestion des entreprises (29,01%) - telle l'analyse des conventions ou encore le suivi de l'évolution de la réglementation européenne concernant le régime des aides d'État, la veille juridique (20,99%), la propriété intellectuelle (15,03 %), le droit social (3,04%), et la fin de l'action contre le Conseil de la création artistique (0,94%).

Les mobilisations de l'année et les Journées du SYNDEAC à Avignon ont nécessité le recours d'une attachée de presse, d'une traductrice, et de prestations de transcription (« Autres honoraires » : 8.078€).

Le budget de déplacement collectif qui avait été prévu en vue d'une mobilisation, nécessitant le déplacement des régions à Paris, n'a finalement pas été utilisé. Le poste « Voyages et déplacements » est donc moindre (2.337 € en 2011 contre 11.705 € en 2010).

L'organisation des Journées d'Avignon a nécessité la présence de l'équipe permanente sur toute la période. Le SYNDEAC a pris en charge l'hébergement et les repas des élus et des intervenants, comme chaque année.

Nous avons pu renégocier avec la Poste une économie annuelle de 28% sur le contrat de collecte postal, avec un changement de l'heure de relève du courrier.

Les dépenses de téléphonie ont été encadrées par la mise en place, avec notre opérateur, d'un contrat de « flotte » pour les cadres de l'équipe permanente appelés à travailler régulièrement à distance et à rester joignables.

Charges de personnel

Le départ de notre secrétaire de direction a été négocié au 20 mai 2011. Le recrutement d'un directeur adjoint a été finalisé le 2 novembre 2011, ce poste était budgété en 2011 à partir du 1^{er} septembre. Le CDD de la chargée de mission Europe a été transformé en CDI à mi-temps à compter du 1^{er} septembre 2011. Un juriste a été embauché en CDD à temps partiel (30,33h par mois) sur 6 mois pour la rédaction de fiches juridiques. Sa mission s'est achevée en décembre.

Dotations aux amortissements et aux provisions

Les amortissements sont quasi conformes aux prévisions. L'amortissement de la nouvelle base de données et les licences afférentes ont été comptabilisés sur une année complète. Une provision pour une créance douteuse sur une cotisation 2011 est inscrite en ligne « Dépréciation de créances » (4.486 €).

Charges exceptionnelles

Charges sur exercice antérieur (2.947 €)

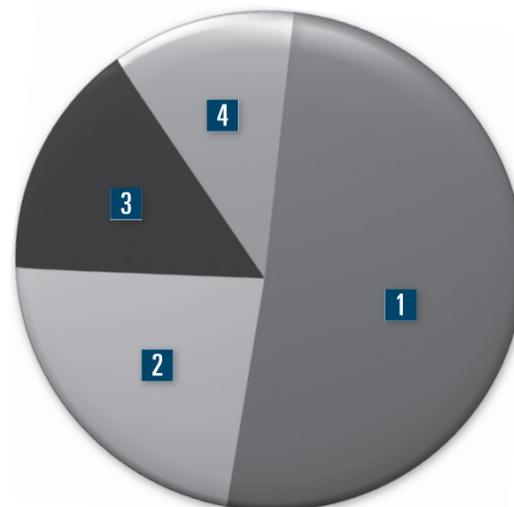
Malgré de nombreuses relances, trois structures ne se sont pas acquittées de leur cotisation 2010 (montant total 797 €) et ont été radiées. Le solde des charges exceptionnelles sur exercice antérieur est réparti entre une facture de l'exercice 2010 parvenu en 2011 et des régularisations de cotisations 2010 payées en 2011 moins élevées que prévu.

Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations (42.927 €)

Dans la perspective de l'acquisition de nouveaux locaux et d'un déménagement en 2013, le conseil national a validé un amortissement exceptionnel sur l'année 2011 de la partie des amortissements pour travaux réalisés en 2005 et restant à courir sur les années 2014 et 2015. Cet amortissement exceptionnel a été soumis à notre commissaire aux comptes qui l'a validé.

La ligne « Impôts sur les sociétés » est constituée de la taxe sur les intérêts du livret arrivé à terme et des intérêts sur le livret associatif nouvellement contracté. La rémunération des livrets, impôts inclus, reste cependant plus avantageuse à ce jour que celle des placements sur SICAV.

Répartition analytique des charges 2011



1 FONCTIONNEMENT (administration).....	51%
2 MOYENS JURIDIQUES ET CHAMBRE PROFESSIONNELLE	23%
3 COMMUNICATION	15%
<small>(dont environ 4 % du montant des charges total pour l'achat d'espace dans la presse, et 26 % du total des frais de communication/documentation)</small>	
4 VIE SYNDICALE	11%

BILAN AU 31 DECEMBRE 2011 BUDGET PREVISIONNEL 2012

ACTIF NET AU 31/12/2011

L'actif net au 31 décembre 2011 est de 755.175 €. L'actif net immobilisé s'élève à 105.010 € (actif brut 433.877 €) dont 54.472 € d'immobilisations corporelles (brut 361.561 €). Les cotisations dues et non encaissées au 31 décembre 2011 (71.230 €), le remboursement des frais et la répartition du FCAP des 3^e et 4^e trimestres 2011 versés en 2012 (146.863 €), sont inscrits dans les « Créances » (montant total : 224.033 €).

PASSIF ET AFFECTATION DU RESULTAT 2011

Le report à nouveau au 31 décembre 2011 est de 587.644 €. Le conseil national propose d'affecter le résultat 2011 de 9.396 € au report à nouveau.

PRODUITS 2012

Produits d'exploitation : 1.257.200 € (+4,5% environ par rapport au réalisé 2011)

Subvention 2012

Depuis 2008, le SYNDEAC sollicite une subvention de la DGCA chaque année au titre du soutien au travail structurant qu'il réalise pour le secteur du spectacle vivant et de la création. Cette demande n'a pas été satisfaite à la hauteur de nos attentes jusqu'à présent, la subvention qui nous est allouée depuis 2006 se situant aux alentours de 30.000 €, hormis pour l'année 2008 où elle s'élevait à 34.125 € (nette de réserve) grâce à une mesure nouvelle qui ne fût finalement pas reconduite. Nous avons déposé une demande de subvention de 35.000 € auprès de la DGCA au titre de l'année 2012 pour assurer au mieux nos engagements, et plus précisément au titre du soutien aux actions que mène notre syndicat pour le développement de chantiers d'intérêt général pour l'ensemble des entreprises artistiques et culturelles qui travaillent dans le domaine de la création.

Transfert de charges

D'autres organisations signataires contribuent cette année financièrement à la publication d'encarts dans la presse (« Appel à la défense de la création » et « Nous avons refusé de signer l'accord cadre en vue de la création du CNM »).

La répartition des fonds du FCAP, issue des cotisations assises sur la masse salariale des entreprises, sera en augmentation suite à la mise à jour du fichier de nos adhérents auprès du FCAP et à l'augmentation significatif de leur nombre.

Au-delà de l'augmentation des cotisations due à l'augmentation attendue du nombre d'adhérents, il faut noter une part d'augmentation mécanique puisque les nouveaux adhérents de 2011 auront en 2012 une cotisation complète et non plus au prorata temporis. Les ressources issues des cotisations sont estimées à 933.000 € soit une augmentation prévisionnelle d'environ 4,5% en un an.

CHARGES 2012

Charges d'exploitation : 1.257.200 € (+ 9% par rapport au réalisé 2011)

Achats

Achat, espaces, communication

Le SYNDEAC devant faire valoir ses propositions de réformes et ses revendications en cette année d'élections présidentielle et législatives, cette ligne budgétaire est augmentée de 45% par rapport à celle réalisée en 2011, soit 68.000 €.



Services extérieurs

L'évolution de l'indice du coût de la construction entrainera une majoration d'environ 4% de la location de nos bureaux (hors charges locatives). Notre propriétaire a accepté d'accorder au SYNDEAC un report du préavis pour mettre fin à notre bail jusqu'au 30 septembre 2012 (prochaine échéance triennale du 28 février 2013 reportée au 31 mars 2013) pour permettre à l'Assemblée générale de statuer sur le projet d'acquisition de locaux. En raison des travaux conséquents effectués en 2005, le propriétaire s'est engagé de son côté à louer ses locaux au SYNDEAC jusqu'au 21 février 2016.

La renégociation des contrats de maintenance ou de prestations avec certains fournisseurs permet de réaliser des économies : location de matériel (23% notamment pour les copieurs et la machine à affranchir), coût copie, prestation de ménage (coût annuel étalé sur 2 exercices diminuée de 2.350 €).

La ligne « Maintenance informatique » demeure élevée pour permettre de continuer la mise à plat de nos outils informatiques, la mise à niveau des systèmes d'exploitation afin d'accueillir la nouvelle base documentaire, et assurer la maintenance pérenne de notre base de données.

Le chantier « base documentaire » est relancé. Cette base a pour objet l'archivage de documentations, de consultations juridiques des adhérents, et de comptes-rendus. Une étude préliminaire au développement est nécessaire (ligne « Etudes et recherche » : 6.600 €).

La location d'un stand au BIS de Nantes, la mise à disposition de salles pour accueillir le grand nombre de participants aux réunions thématiques organisées dans l'année (réunion Europe à IVT, rencontres des politiques et interpellation en Ile-de-France au Théâtre de la cité internationale, journées professionnelles d'Avignon en partenariat avec le Forum du Blanc-Mesnil), et la participation à des conférences d'informations juridiques pour les juristes du SYNDEAC, non prises en charge par l'AFDAS, engendrent la montée en charge des « Frais, colloques, conférences » (+10.000 € environ). Par ailleurs, l'installation de notre stand aux BIS de Nantes occasionne des coûts de mobilier et petits équipements (intégrés dans la ligne « Location copieur, machine à affranchir et matériel technique »).

Autres services extérieurs

Le budget « Honoraires d'avocats », maintenu à hauteur du BP 2011, tient compte du règlement du dossier « fiscalité » et de la montée en charge de certains dossiers, notamment un travail sur les statuts et sur les aides d'état, mais aussi d'un conseil pour le projet d'achat de locaux.

La parution de l'annonce publicitaire dans le guide du Centre National du Théâtre pour une nouvelle campagne d'adhésion (3.835 €) est reconduite. Une offre d'emploi pour le recrutement d'un(e) directeur(trice)-adjoint(e) sera publiée. La ligne « Annonces/Insertions » s'élève à 5.500 €.

Les enveloppes dédiées aux remboursements des frais de déplacements et de missions des élus, représentants dans les instances et de l'équipe permanente sont ajustées en fonction des dépenses des années antérieures. En 2010 et 2011, la prise en charge globale des frais de voyages des élus, des représentants dans les instances et de l'équipe permanente fût respectivement de 39.712 € et de 32.068 €, nous l'estimons à 37.000 € pour 2012. Nous évaluons les frais de réception des élus, représentants dans les instances, et de l'équipe permanente à 32.000 € (contre 33.350 € en 2010 et 28.103 € en 2011).

Les frais de mission-réception pour Avignon sont maintenus à hauteur du réalisé 2011 (17.000 €) compte tenu de la présence nécessaire de l'équipe permanente presque en totalité sur cette période, de la prise en charge des défraitements des élus, et de l'organisation des réunions (accueils matin et buffets pour les déjeuners).

Le poste « téléphone fonctionnement » est réévalué compte tenu de l'évolution de notre flotte de téléphones portables.

Charges de personnel

L'équipe permanente est composée de 9 salariées (8,5 équivalent temps plein) : une directrice, deux juristes, une administratrice, une chargée de mission à temps partiel sur le dossier européen, une attachée à la communication chargée du secrétariat de direction, une documentaliste qui anime le site et les outils web du syndicat, une secrétaire chargée du Pôle conseil, de la vie syndicale et de la chambre professionnelle, une standardiste. La période d'essai du directeur-adjoint recruté en novembre 2011 a été rompue d'un commun accord. Un recrutement pour ce poste est prévu au budget pour le 1^{er} septembre 2012. Une enveloppe dédiée à des CDD pour des renforts ponctuels est prévue (distributions de tracts par 5 personnes pendant les journées professionnelles d'Avignon notamment, un chargé de mission pour 2 mois pour la création de notre base documentaire).

Dotation aux amortissements et aux provisions

La dotation aux amortissements est constituée notamment de l'amortissement de la base de donnée, des travaux réalisés dans nos locaux en 2005. Une provision exceptionnelle de 32.800 € pour les frais de déménagement et de remise en état de nos bureaux actuels prévus pour 2013 permet d'anticiper et d'étaler le coût global du projet d'acquisition de locaux.

Charges exceptionnelles sur exercice antérieur

Une provision pour non paiement de cotisations 2011 est maintenue par précaution.

Syndicat National
des Entreprises
Artistiques et Culturelles
“SYNDEAC,”

8 rue Blanche 75009 paris

T 01 44 53 72 10

F 01 44 53 72 12

www.syndeac.org

courriel : contact@syndeac.org